ABÉCÉDAIRE DU REGISTRE
- Reliure et restauration -

Durant toute la durée d'exécution de ce groupement, vous allez être amenés à rencontrer des relieurs-restaurateurs pour discuter de l'état de vos registres et des opérations à réaliser. Vous allez probablement être confrontés à un vocabulaire auquel vous n'êtes pas familiarisés.

Cet abécédaire a pour but de vous accompagner dans la compréhension de ces termes spécifiques employés par ces professionnels de la reliure et restauration.

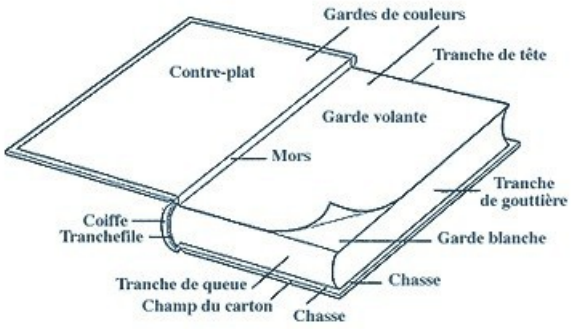

SOURCES

- Joconde, Portail des collections des musées de France
- Le petit glossaire du bibliophile
- Le moulin du verger
- Glossaire du livre rare et ancien
- Naturalibris
- La reliure entre art et technique
- La reliure autrement
- Revue française d'histoire du livre
- Reliure et autres explications...

- A -

Âme : Sert à désigner ce qui constitue l'élément central, vital, la partie intérieure d'un objet.

Apprêture : Ensemble des opérations précédant la couvrure du registre (pose des signets et des tranchefiles, préparation des cartons, encollage et ponçage du dos, taille de la peau, parure).

Arrondissure (du dos) : Étape où l'on commence à arrondir le dos en faisant glisser les cahiers les uns par rapport aux autres, à l'aide du côté du marteau, pour préparer l'endossure.

- B -

Buckram : Toile enduite facile d'entretien car lavable.

- C -

Cahier : La feuille est pliée et forme ainsi un cahier. Un cahier comporte un certain nombre de feuillets selon le pliage. Un registre est formé de plusieurs cahiers qu'il faut collationner avant la cousure. Chaque cahier est en général numéroté en bas à droite (c'est la signature).

Carton : Carton épais et rigide (ou laminé par les cartons fins) dans lequel on fait les plats d'un livre. On le trouve en différentes épaisseurs que l'on choisit selon le format et l'épaisseur du livre.

Chagrin : Cuir résistant généralement fabriqué à partir de peau de chèvre, d'âne ou de mulet et qui est utilisé en reliure pour recouvrir tout ou une partie du livre.

Chainette : Noeud qui fixe les cahiers les uns aux autres dans une couture.

Chasse : Débordement du plat par rapport à l'ensemble des cahiers ; on distingue la chasse de gouttière des chasses en tête et en queue.

Coiffe : Bord en peau, en tête et en queue, recouvrant la tranchefile, de l'épaisseur des tranches des plats.

Collationner, collationnement : Cette opération est commune à l'assembleur, à la plieuse, à la brocheuse et au relieur. Lorsque les feuilles sont réunies, on examine si elles sont placées dans l'ordre numérique ou alphabétique des signatures, si toutes s'y trouvent, ou s'il n'y a pas de transpositions : dans le cas contraire on répare toutes les fautes.

Contre-plat de couverture : Face intérieure d'un plat.

Corps : Ensemble formé par les cahiers après leur couture.

Corps d'ouvrage : C'est la partie de la reliure commençant à la couture et se terminant avant la couverture.

Couture : Opération de base de la reliure réalisée entièrement à la main à partir de fil de lin, sur ficelles, rubans ou nerfs.

Couvrure : Recouvrement de l'ouvrage. Les matériaux de couvrure peuvent être du cuir, du papier, de la toile...

- D -

Débrochage : Séparation des cahiers du livre broché. Pour effectuer cette opération, on supprime la couture du livre broché.

Demi-peau, demi-cuir : Registre dont le dos et les coins sont couverts de cuir, tandis que le reste de la couverture est couvert de tissu ou de papier. A noter que les coins en cuir ne sont pas strictement obligatoire dans une reliure demi-cuir.

Demi-toile : Registre dont les plats sont recouverts de papier et le dos de toile.

Dos : Partie du registre opposée à la gouttière.

Emboîtage : Reliure simplifiée. Le mors de la couverture est consolidé par une mousseline placée à cheval sur le dos du corps d'ouvrage et revenant entre la couverture et les gardes. L'emboîtage consiste à coller simplement les nerfs ou les rubans sur les contre-plats, sans les passer à travers le carton, voire à les couper au ras du corps d'ouvrage, avant de coller à plein la première feuille de garde sur le contre-plat. La liaison entre le corps d'ouvrage et sa couverture dépend alors uniquement de la feuille de garde. Ce procédé maltraite moins les coutures, mais reste évidemment fragile dans le cas de consultations intensives.

Encre métallo-gallique (ferrique, ferro-gallique) : encre noire à violette, fabriquée à partir de sels métalliques, sulfate ferreux ou encore de cuivre. Elle est essentiellement utilisée du XIIe au XIXe siècle. Cette encre est extrêmement corrosive et entraîne des dégradations irréversibles du papier.

Endossure : Façonnage de l'arrondi du dos et des mors dans lesquels viendront se loger les cartons ; le débordement du mors doit avoir au moins l'épaisseur des cartons (ou plats). Se fait après l'arrondissure, à l'aide d'un marteau, en plaçant le livre entre les mâchoires d'étau en fonte dans la presse à rogner.

- E -

Entrenerfs : Distance séparant les nerfs entre eux.

- F -

Faux-nerf : nerf factice collé sous le cuir de couvrure pour imiter les nerfs de couture.

Feuille : Page unique d'un livre, imprimée de chaque côté, c'est-à-dire recto-verso.

Feuilles de garde, ou, gardes : Pages blanches ou de couleur que l'on ajoute au début et à la fin d'un livre. Elles servent à protéger les couvertures d'origine, à embellir le livre et, pour le bradel, seront collées aux cartons. Les gardes de couleur sont placées avant les gardes blanches et font partie de la décoration du livre ; en général, le relieur les choisit en fonction du texte du livre et de la couleur de la peau (si c'est une reliure).

Feuillet : Ensemble de deux pages recto et verso.

Film de dorure : Décoration et titrage de la reliure d'un livre par l'application à chaud, à l'aide de fers et de poinçons, d'une fine pellicule dorée.

Folio : Peut avoir plusieurs significations : soit le numéro de chaque page d'un livre soit le numéro en soi soit la feuille de papier imprimée et pliée une seule fois.

Fond : Pliure des cahiers qui forme le dos du livre.

- G -

Garde : Pages de protection situées au début et à la fin du registre.

Gouttière : Tranche du livre opposée au dos et généralement concave.

Grammage : Mesure du poids d'un papier. Le grammage se calcule en divisant la masse par la surface et s'exprime en g/m2.

Grecquage : Sciage du dos du livre pour y creuser des entailles correspondant aux emplacements des ficelles.

Grecques : Entailles transversales pratiquées sur le fond des cahiers assemblés, mais non cousus, dans lesquelles seront logés les fils et ficelles de couture.

- L -

Laminé (carton) : Carton mince très rigide.

- M -

Marge : Espace libre de texte en tête, au pied ou sur les côtés d'une page, marge de gouttière, marge de petit fond (marge intérieure de la page), marge de queue, marge de tête. La circulaire IOCB1032174C du 14 décembre 2010 préconise pour les registres de délibérations, décisions et arrêtés une marge d'au minimum 2,50 cm afin de faciliter le réemmargement des feuillets et ainsi réduite de manière significative les coûts.

Massicot : Machine à rogner le papier inventée par un mécanicien parisien en 1849.

Mors : Saillie des premiers et derniers cahiers façonnée pour loger le carton des plats. On appelle le mors, toute partie de liaison entre le dos et les plats d'un livre.

- N -

Nervure : Saillies qui se remarquent au dos des livres et qui sont produites par les nerfs, qui sont les ficelles sur lesquelles on fait passer la couture reliant les cahiers ensemble.

Nerfs : Ficelles ou bandes de cuir sur lesquelles le livre est cousu, et qui font saillie sur le dos.

- O -

Onglet : Bande de papier étroite qui sert à la réparation des fonds de cahiers et au montage des pages isolées.

- P -

Page : L'une des deux faces d'une feuille. La face avant est appelé recto ou l'endroit, la face arrière est appelée recto ou l'envers.

Papier permanent : Papier pour archivage, doté d'une bonne aptitude à résister aux changements et à la dégradation à long terme.

Paraphe : Signature abrégée réduite généralement aux initiales du signataire. Le paraphe est porté par l'autorité décisionnelle ou un agent ayant délégation.

Parure : Opération consistant à amincir le cuir côté chair avec des couteau à parer afin de mieux le travailler pour les exercices de couvrures et de décoration.

Pièce de titre : petite étiquette de cuir aminci sur laquelle on inscrit le titrage d'un registre à l'or. Cette dernière vient se coller sur le dos du registre.

Plaçure : Ensemble des opérations préparant le livre à la couture. Débrochage, réparation, mise en presse... Vérification minutieuse de la complétude, du bon ordre des feuillets, de leur bon alignement.

Plassure en carton : passage des rubans de couture dans les encoches des plats en carton.

Plats : Cartons formant la couverture d'un livre relié et sur lesquels est appliquée la matière de recouvrement: cuir, toile, papier marbré, etc. On appelle contre-plat le verso d'un plat.

Plein-cuir, plein-maroquin, plein-chagrin : Ouvrage relié entièrement en cuir.

- Q -

Queue : Tranche inférieure du livre.

- R -

Reliure demi-peau : Livre dont le dos et les coins sont couverts de cuir, tandis que le reste de la couverture est couvert de tissu ou de papier.

Rembordement : Pour le cuir ou les matériaux souples, opération qui consiste à replier sur lui-même de façon régulière le bord d'une pièce préalablement paré et **encollé.**

- S -

Sens machine : Dans le plan du papier, sens parallèle au déplacement de la toile. Comparable au sens du fil. Sur une feuille découpée dans le sens machine, les fibres sont orientées parallèlement au grand côté. On dit aussi Sens fabrication, sens du grain, sens marche, sens parallèle.

Sens travers : Dans le plan du papier, sens perpendiculaire au sens machine. Papier sens travers: se dit lorsque la nappe est mise en feuilles de telle manière que les petits côtés de la feuille sont parallèles au sens machine.

Signet : Ruban fixé en tête d'un livre, destiné à marquer la page où s'est arrêtée la lecture.

Singalette : Mousseline de coton à contexture très claire dont on fait de la gaze hydrophile qui, trais apprêtée, est utilisée en couture notamment pour préparer les patrons.

Surjetage, surjet : Sorte de couture qu'on fait en tenant les deux parties qui doivent être jointes, appliquées l'une sur l'autre bord à bord, et en les traversant toutes deux à chaque point d'aiguille.

- T -

Tête : Côté supérieur de l'ouvrage.

Tranche : Côtés du livre. On distingue la tête ou tranche supérieure, la queue ou tranche inférieure et la gouttière, ou tranche du livre opposée au dos. La tranche de tête est poncée et parfois dorée ensuite (dorure sur tranche). La tranche de gouttière et la tranche de queue sont ébarbées à la taille du cahier moyen pour laisser des témoins (bien que n'étant pas régulières, elles peuvent aussi être dorées pour les livres de luxe). On nomme la tranche inférieure d'un livre, c'est à dire la tranche sur laquelle repose l'ouvrage, la tranche de queue. Son opposée est la tranche de tête.

Tranchefile : Broderie située en tête et queue du dos d'un livre. Elle peuvent être faites à la main ou coupées dans un ruban de tranchefiles mécanique.